

DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LES RELATIONS FRANCO-KOWEÏTIENNES

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Pays du Golfe au Koweït

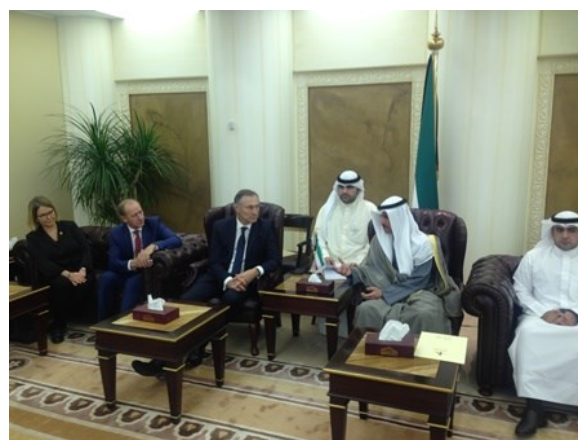
2 au 5 décembre 2018

Une délégation du groupe d'amitié France-Pays du Golfe s'est rendue au Koweït du 2 au 5 décembre 2018. Composée de M. Jean-Marie Bockel, président, M. Dany Wattebled, président délégué pour le Koweït, et Mme Marta de Cidrac, membre du groupe d'amitié, la délégation s'est entretenue avec une dizaine de responsables koweïtiens. Elle a en particulier été reçue par Cheikh Sabah Al Khaled Al Hamad Al Sabah, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, et par M. Marzouq Al Ghanim, président de l'Assemblée nationale.



Source : www.sciences-po.fr/cartographie

Outre des échanges nombreux et chaleureux au Parlement, où la délégation a pu rencontrer les commissions des Affaires étrangères, des Lois et de l'Économie, elle a également été reçue par Cheikh Thamer Al Ali Al Sabah, directeur du *National Security Office*, et M. Ali Thunayan Ali Al Ghanem, président de la Chambre de commerce et d'industrie. Par ailleurs, la délégation a rencontré, à deux reprises, des membres des communautés française et francophone installées au Koweït.



La délégation sénatoriale reçue par le président de l'Assemblée nationale, M. Marzouq Al Ghanim

I. Un pays ami de la France qui se tourne vers l'avenir

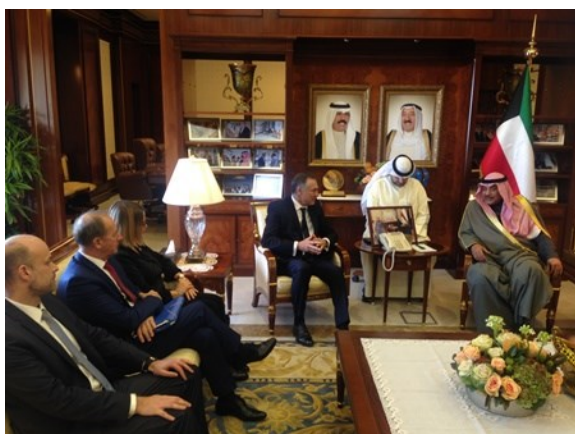
La délégation a été frappée de constater combien le souvenir de la position française favorable à la défense du Koweït au moment de l'invasion irakienne en 1990-1991, reste très présent à l'esprit des Koweïtiens. Les interlocuteurs de la délégation ont systématiquement rappelé cet acte de soutien, fondement d'un *a priori* positif à l'égard de la France.

De fait, le traumatisme de l'invasion a été important et a longtemps marqué les esprits. Pour autant, et comme d'autres pays du Golfe, le Koweït se projette aujourd'hui dans l'avenir, notamment en cherchant à diversifier son économie, pour commencer à préparer l'ère de « l'après-pétrole ».

Sous l'autorité de l'Émir, un ambitieux **programme « Vision 2035 »** a été défini sur la base de sept piliers : une bonne gouvernance, une économie diversifiée et soutenable, des infrastructures de qualité, la valorisation du

capital humain, un cadre de vie soutenable, un système de santé de haut niveau et une action internationale reconnue.

Sur le plan économique, le programme « Vision 2035 » s'appuie sur des plans quinquennaux. Le plan quinquennal 2016-2020, de 100 milliards de dollars, met ainsi l'accent sur les infrastructures énergétiques ; l'environnement et la ville durable ; les transports, avec notamment un nouvel aéroport, un projet de train régional reliant le Koweït aux autres pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCEAG), et des projets de tramway et métro ; les télécommunications ; et le tourisme.



La délégation et le vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères

Sur le plan stratégique, un projet « Nord Koweït » est à l'étude, pour développer le Nord du pays, en particulier la zone frontalière de l'Iran et de l'Irak. Un tel développement reposerait sur la création d'une nouvelle ville, « Silk City », elle-même intégrée au projet chinois de « nouvelles routes de la soie ». À terme, ce projet pourrait, s'il était confirmé, représenter des investissements de l'ordre de 400 à 500 milliards de dollars.

II. Des opportunités trop peu exploitées par la France

Il est frappant et paradoxal de constater que le Koweït semble parfois être un peu le « parent pauvre » de l'attention française pour les pays du Golfe. Avec 4,5 millions d'habitants, le pays est pourtant le **troisième plus peuplé du CCEAG**, après l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis. C'est aussi la **quatrième économie des pays du CCEAG**, avec un PIB de 120 milliards de dollars en 2017. À titre de comparaison, le PIB du Qatar était, la même année, de 166 milliards de dollars. Avec les cinquièmes réserves mondiales de pétrole, et une production de 2,9 millions de barils par jour (Mbj), ce qui en fait le **huitième producteur mondial**, le Koweït dispose à la fois des moyens de mettre en place un État

providence au bénéfice de ses habitants (avec un revenu national brut-RNB de 27 319 dollars par habitant, soit plus que l'Arabie saoudite) et une stratégie de long terme de consolidation de la rente par des investissements à l'étranger. Le fonds souverain koweïtien, la *Kuwait Investment Authority* (KIA), est le 5^{ème} fonds souverain au monde, avec un portefeuille de 600 milliards de dollars.

De façon générale, les Koweïtiens ont exprimé le **regret que les Français ne soient pas plus présents dans leur pays, notamment sur le plan économique**. Selon plusieurs interlocuteurs rencontrés par la délégation, la faiblesse de la présence économique française contraste avec les efforts déployés par les autres pays européens. Le président de la chambre de commerce et d'industrie a ainsi regretté le faible nombre de visites de délégations de chefs d'entreprises français, estimant qu'il y avait pourtant de nombreuses opportunités à saisir dans ce domaine.



La délégation et Madame l'Ambassadeur avec le président de la chambre de commerce et d'industrie

III. Un précieux élément de stabilité dans une région en crise

La stabilité du Koweït contraste singulièrement avec les **crises** qui affectent la région. En outre, le pays apporte, notamment au travers de la politique de l'Émir Al Sabah, une contribution très importante à la stabilité de la région, et ce de plusieurs façons.

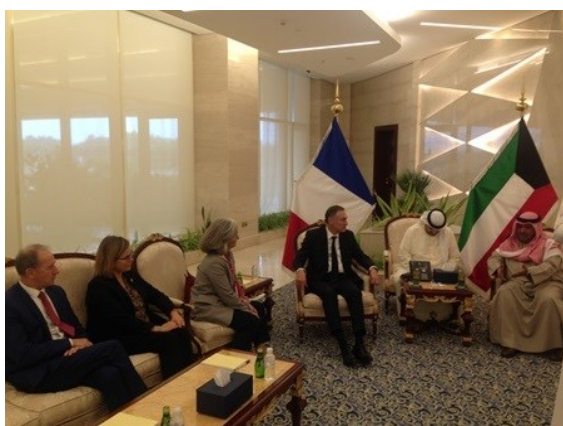
Tout d'abord, par son organisation interne, le Koweït illustre la possibilité de faire vivre ensemble sans tensions notables les communautés sunnites et chiites. Les musulmans, qui représentent 85 % de la population du pays, se répartissent entre deux tiers de sunnites et un tiers de chiites.

L'exemple koweïtien montre que l'opposition entre sunnites et chiites, souvent présentée comme un élément incontournable de la compréhension du jeu politique au Moyen-Orient, est loin de rendre compte de la complexité des sociétés des pays concernés.

Naturellement, cette opposition peut jouer. Mais elle apparaît parfois, dans les pays de la région, plus comme une justification politique *a posteriori* de certains positionnements, et notamment de l'opposition entre certains pays arabes et l'Iran.

En second lieu, le Koweït joue traditionnellement un **rôle de médiateur** dans la région. C'est ainsi qu'il a constamment tenté de faire émerger une solution politique à la guerre du Yémen, notamment en réunissant sur son territoire les différentes parties au conflit. Si ces pourparlers d'avril 2016 n'ont pu déboucher, ils ont constitué une étape importante dans la suite des négociations. Le Koweït a ainsi été consulté pour la préparation des pourparlers qui se sont tenus en Suède en décembre 2018, et a également joué un rôle important en assurant le transport de la délégation houthis en Suède.

Par ailleurs, le Koweït mène une **politique active d'aide au développement et de soutien aux aides humanitaires**. Le pays a ainsi pris plusieurs initiatives pour l'aide humanitaire aux populations syriennes, comme l'organisation de plusieurs conférences des donateurs. A l'occasion de celle de 2015, le Koweït avait notamment annoncé un don de 500 millions de dollars en faveur des réfugiés syriens.



La délégation et le directeur du bureau de la Sécurité nationale

De la même façon, le Koweït a accueilli, en février 2018, une très importante **conférence internationale sur la reconstruction de l'Irak**. Cette conférence a réuni une centaine de responsables politiques de haut niveau, de représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) et du secteur privé. Elle a permis de recueillir des promesses d'aide à la reconstruction de ce grand voisin du Koweït, s'élevant à près de 30 milliards de dollars. Les projets proposés portent aussi bien sur les grandes infrastructures publiques (routes et transports, écoles, hôpitaux...) que sur le secteur stratégique de l'énergie. Il s'agit en premier lieu de rétablir les capacités de production pétrolière, mais aussi le réseau de

production et de distribution d'électricité.

Il est évident que le Koweït a tout intérêt à la stabilisation de l'Irak ; il fournit donc des efforts importants pour la favoriser.

IV. Une monarchie parlementaire

La stabilité interne du Koweït repose largement sur la participation des différents éléments de la société à la vie publique, par le biais de l'institution parlementaire. Le fait que le Koweït soit **doté d'un parlement fort**, en capacité par exemple d'organiser l'audition et la démission de ministres, est peu connu en France. L'assemblée comprend 50 députés élus pour quatre ans, dont une seule députée.

Par ailleurs, les membres du gouvernement siègent à l'assemblée nationale. Aux 50 députés élus s'ajoutent donc une quinzaine de ministres, qui ont le droit de vote, sauf sur les motions de confiance. Le nombre de ministres ne peut excéder le tiers du nombre des députés élus. Deux de ces ministres sont des femmes.

Naturellement, la culture parlementaire koweïtienne est assez sensiblement différente de celle des pays européens. Cela tient essentiellement à l'absence de partis structurés. Les députés sont d'abord élus sur leur nom. Le Parlement n'est donc pas organisé autour de groupes politiques. Cependant, des blocs regroupant plusieurs députés peuvent y être distingués, même s'il s'agit d'une forme d'organisation informelle respectant leur autonomie. Ce mode d'organisation politique spécifique n'enlève rien à la vivacité des débats. Le Parlement koweïtien a en particulier une tradition d'interpellation des membres du gouvernement, comparable à celle qui existait en France sous l'III^e République.

Ce droit d'interpellation peut générer des tensions avec l'exécutif. Lors de la mission de la délégation, la Cour constitutionnelle koweïtienne a ainsi été amenée à préciser que le Premier ministre ne pouvait être soumis à cette procédure d'interpellation.

Le poids institutionnel du parlement a rendu d'autant plus intéressant l'inscription de la mission de la délégation dans le contexte d'un renforcement des liens interparlementaires entre l'Assemblée nationale du Koweït et le Sénat. Ainsi, une délégation koweïtienne a effectué auprès du Sénat à la mi-2018 une mission d'étude portant notamment sur la proposition de loi relative à la diffusion de fausses informations.

Les députés koweïtiens, en particulier M. Marzouq Al Ghanim, président de l'Assemblée nationale, ont exprimé un vif intérêt pour le développement d'une coopération interparlementaire.



Réunion avec la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Cet intérêt n'est pas nouveau, puisque le président Al Ghanim l'avait déjà exprimé lors de sa visite au Sénat en 2012.

L'année 2019 est marquée par la confirmation de cette dynamique, avec la venue en France d'une délégation parlementaire koweïtienne en avril 2019, d'une part, et le déplacement au Koweït du Président du Sénat du 29 avril au 2 mai, d'autre part. Ce déplacement représente la première visite au Koweït d'un président du Sénat.

On assiste donc, en 2018 et 2019, à une phase nouvelle et sans précédent des échanges interparlementaires, ce qui conforte une relation bilatérale solide, quoique demandant sans doute à être renforcée dans sa dimension économique, eu égard aux opportunités réciproques existant dans les deux pays. Les mois qui viennent diront si ce développement heureux est le point de départ d'un nouvel essor de la relation bilatérale dans les autres domaines.

Conclusion

Le Koweït est, de longue date, un pays ami de la France. Hormis l'épreuve de son invasion par l'Irak en 1990, le pays connaît une grande stabilité.

Par sa tradition de médiation et de modération, il constitue un élément d'apaisement dans une région marquée par l'accumulation des crises : guerre civile en Syrie et au Yémen, guerre contre le califat djihadiste, conflit sans précédent au sein du CCEAG entre le Qatar, d'une part, et l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, d'autre part, enlèvement du processus de paix au Proche-Orient... S'ajoute à ce contexte très difficile la question de l'Iran, qui intervient dans la plupart des conflits de la région, contribuant à leur donner une résonance régionale.

Le Koweït se caractérise aussi par l'originalité de sa gouvernance. L'équilibre des pouvoirs au sein des institutions koweïtiennes suit un modèle qui lui est propre. Si l'Émir y joue naturellement le rôle principal, incarnant notamment l'unité et la stabilité du pays, le Parlement y est un acteur important, qui a son mot à dire sur la plupart des sujets. Le système institutionnel koweïtien diffère donc sensiblement de celui que connaissent ses voisins du CCEAG. Il serait sans doute utile que nos compatriotes aient une meilleure connaissance de cette réalité. Cette méconnaissance reflète plus généralement la difficulté à faire ressortir, dans le débat public français, les spécificités de chacun des six pays du CCEAG. Certes, ceux-ci ont d'importants points communs ; mais ils ont aussi de substantielles différences, et l'exemple koweïtien est là pour le rappeler. *A contrario*, il est intéressant de noter que le début de stabilisation en Irak et l'espoir d'un affermissement des institutions irakiennes pourraient donner lieu à un second exemple de parlement doté d'un rôle institutionnel fort dans la région.

Pour ces différentes raisons, la délégation forme le vœu que les liens entre la France et le Koweït, en particulier entre l'Assemblée nationale koweïtienne et le Sénat français, puissent continuer à se renforcer à l'avenir.

Composition de la délégation



M. Jean-Marie BOCKEL
Président du groupe
Sénateur du Haut-Rhin
(Union centriste)



M. Dany WATTEBLED
Président délégué du groupe
Sénateur du Nord
(Les Indépendants - République et
Territoires)



Mme Marta de CIDRAC
Sénateur des Yvelines
(Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_661.html